



AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par les arrêtés N°3A/2022/2311-2315-2316-2317/176 du 15 juillet 2022, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire a autorisé

la société LUXLEV LOCATION SA à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, quatre nacelles, une de la marque JLG, type 450AJ, numéro de construction 0300140391, une de la marque MANITOU, type MT1033 EASY, numéro de construction MAN00000C01079449, une de la marque MANITOU, type MT1033 EASY, numéro de construction MAN00000C01079023 et une de la marque MANITOU, type MT1335 EASY, numéro de construction MAN00000V01076155.

Les arrêtés ministériels ont été déposés au service écologique de la commune de Pétange et pourront y être consultés par tous les intéressés.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 25 août au 4 octobre 2022).

Pétange, le 24 août 2022
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire f.f.,

Le bourgmestre f.f.,